

ABONNEMENTS.

Canada... \$3.00
Etats-Unis... 3-50
Canada... \$1.50
Etats-Unis... 1-75

LE FRANCO-PARLEUR
CREDIDI · PROPETER · QVOD · LOCVTVS · SVM.

TARIF DES ANNONCES.

Première insertion, par ligne... \$0.10
Chaque insertion suivante par ligne 0.02
Une remise libérale est accordée pour les annonces à long terme.

BUREAUX : 22, RUE SAINT-GABRIEL.

ADOLPHE OUMET, RÉDACTEUR-PROPRIÉTAIRE.

PRIX : \$3.00 PAR AN.

Feuilleton du "Franco-Parleur."
POUR UNE PRIERE

Ayez une conscience pure et vous posséderez toujours la joie. (Imitation de Jésus-Christ.)

Dans la rue du Four-Saint-Germain, dans une vieille maison, au cinquième étage, une femme est malade : sa figure pâle, amaigrie par la souffrance, porte, avec les traces de la maladie, celles de l'âge et du chagrin.

L'ameublement de la chambre est celui qui convient dans un ménage d'ouvrier : cet ameublement, d'une propreté modeste, révèle l'habitude de l'ordre.

Le jeune homme a fait prendre à sa mère une cuillerée de potion ; la mère s'est endormie en souriant à son fils ; c'est un sommeil bienfaisant, le premier sommeil de la convalescence, après une longue maladie.

Le père était imprimeur à Sceaux. Travailleur, économe, d'une probité scrupuleuse, aimant le bien, croyant Dieu, il avait acquis par son labeur honnête l'aisance, presque la fortune, le bien-être pour son âge mûr, pour son fils un avenir assuré.

Ce coup l'a frappé cruellement, mais ne l'a point acablé. On lui offre à Paris une place de compositeur dans une imprimerie ; il reprend la veste de l'ouvrier, et, sans murmure, courageusement, il se met à l'œuvre.

Quelques années se sont écoulées, années laborieuses, parfois difficiles, — car on veut éteindre les dettes du passé, — fécondes pourtant en joies salutaires. L'enfant est devenu jeune homme, il a tenu les promesses de son enfance ; c'est un chrétien. Dieu a béni dans leur fils ses parents cruellement éprouvés.

Mais un jour le père a tombé malade, il est mort : ce fut un grand deuil ! Chacun de nous, pleurant au lit de mort de son père, a senti son cœur se briser ; chacun de nous garde de cette douleur une impression, que le temps adoucit, mais qu'il ne peut jamais affaiblir ; chacun de nous a connu l'angoisse de ces heures suprêmes où nous contempons, pour la dernière fois, les traits bien-aimés que nous ne devons plus revoir en ce monde.

Qu'est-ce donc, quand on s'est renfermé au foyer de famille, quand on ne veut ni d'autres bonheurs, ni d'autres affections ; quand la séparation, en brisant notre cœur, brise du même coup le lien de notre vie ?

Restés seuls, la mère et le fils se sont unis plus étroitement : chacun d'eux ajoute à son amour pour l'autre la part de celui qui n'est plus et le temps de ce souvenir, dans ce pauvre ménage d'ouvrier, on vit sans se plaindre, résigné, presque heureux, parce que l'on s'aime, parce que l'on craint Dieu, et qu'on accepte l'épreuve.

Jacques Durand a vingt-cinq ans. Son visage est franc, ouvert, déjà sérieux ; on y lit le calme, la paix, la volonté du bien, de saines pensées. Il a l'estime de son patron, le respect de ses camarades, la sympathie de tous ceux qui le connaissent. Il ne rougit pas d'être ouvrier, sachant quel charme se cache au fond du travail, quand on offre son travail à Dieu.

Depuis un mois que sa mère est malade, il n'a point quitté son chevet. Le médecin a déclaré seulement hier que la malade est hors de danger. Vous comprenez maintenant pourquoi le jeune homme prie avec tant de ferveur, tandis que sa mère s'est endormie du doux sommeil des convalescents.

Où frappe : c'est Mme Antoine, la femme du portier : une portière un peu bavarde, mais complaisante, dévouée, aimant ses locataires, une portière, en un mot, comme on n'en voit que dans les contes.

Jacques, qui doit sortir, a prié Mme Antoine de le remplacer auprès de sa mère. Elle entre doucement, pour ne pas réveiller la malade, reçoit les recommandations que le jeune homme lui fait à voix basse ; et, s'asseyant auprès du lit, dirige de ses doigts agiles les aiguilles de son tricet.

Le vieil Antoine arrête notre ami Jacques au bas de l'escalier. Le vieil Antoine est un portier comme on en voit que dans les contes ; il est poli, bienveillant, tout-à-fait bon, il s'attache à ses locataires, ne les méprise pas s'ils sont pauvres, et leur rend service, quand il le peut.

C'est un ancien militaire, un conscrit de 1814. Il parle volontiers de la campagne de France ; il porte avec orgueil la médaille de Sainte-Hélène ; il montre avec quelque fierté une cicatrice qu'il garde avec Champaubert, en souvenir de l'Autre, dit-il en se découvrant et redressant sa taille courbée. Je ne lui sais pas défaut que de raconter trop souvent la bataille de Champaubert.

— Eh bien ! dit-il à notre ami Jacques, comment va Mme Durand ?

— Tout-à-fait mieux, répond le jeune homme, elle vient de s'endormir ; c'est le sommeil, annoncé par le docteur, qui doit assurer la guérison.

— Dieu soit loué ! reprend le vieil Antoine ; sauf votre respect, monsieur Jacques, je puis vous le dire aujourd'hui : Mme Durand nous a bien inquiétés.

En parlant ainsi, le vieil Antoine donne au jeune homme une cordiale poignée de main, que celui-ci rend de bon cœur.

Jacques est sorti ; il prend le chemin de la rue du Vieux-Colombier, et, si nous l'accompagnons, nous le voyons entrer au bureau de Mont-de-Piété qui fait le coin du carrefour de la Croix-Rouge. Depuis que sa mère est malade, il a dépensé quelques économies que l'on avait faites à grand-peine ; — car on s'est imposé, vous le savez déjà, l'obligation d'acquitter les dettes de la famille. De plus le jeune homme retenu près de sa mère, n'a rien pu gagner pendant le mois. Il faut pourtant payer les visites du médecin, acheter encore des remèdes ; une petite avance, faite par le patron, est presque épuisée ; Jacques vient donc engager un couvert d'argent, dont le prix acquittera ces dépenses nécessaires.

Une jeune fille, pauvrement vêtue, se trouve à côté de lui dans le bureau. Il y a beaucoup de monde, il faut attendre longtemps ; pour se distraire des ennuis de l'attente, Jacques regarde cette jeune fille, dont la pauvre toilette est relevée par une grâce modeste.

Le bonnet n'a point de rubans, mais il est joliment posé sur des cheveux blonds qui sont, avec des yeux bleus, le plus grand charme de ce visage. Une robe en laine, qui n'est pas neuve, qui n'est pas à la dernière mode, mais qui plaît cependant parce qu'elle est propre et soignée ; un châle très-simple ; une alliance au doigt, sans doute un souvenir de sa mère ; — voilà le reste de la parure ; de fraîches couleurs, l'attrait de la jeunesse ; voilà le complément de sa beauté.

Jacques regarde cette jeune fille, qui l'attire par une grâce modeste et le candeur qui se reflète dans des yeux innocents : « quelque ouvrière, se dit-il en la regardant, une fille sage et laborieuse. »

Son tour vient d'atteindre le guichet. Il présente le couvert d'argent ; on en fait l'estimation, on lui compte la somme estimée. La jeune fille, passant après lui, a tiré d'une serviette un manteau en drap noir, usé, qu'elle offre d'un air timide ; « Dix francs, dit l'employé. — Oh ! monsieur, dit-elle en rougissant, si vous pouviez m'en donner quinze ? voyez, monsieur, le manteau n'est pas trop mauvais encore. — Allons ! douze francs, reprend l'employé, engagez-vous à ce prix ? —

« Qui, monsieur. » Elle reçoit l'argent et la reconnaissance, et descend l'escalier.

Jacques la précède, et, s'étant retourné avant de franchir la porte, il voit la jeune fille essuyer une larme : « Elle pleure, se dit-il, quelque terme à payer sans doute. Une fille honnête, une fille sage ! Pauvre fille ! stupide employé !

Ces réflexions l'ont conduit jusque chez le pharmacien ; il achète les remèdes prescrits par le docteur. Puis, assuré que madame Antoine fait bonne garde auprès de la malade, il pense qu'il aura le temps de dire une prière à l'église, et se dirige vers Saint-Sulpice.

Jacques a pour la Sainte-Vierge une dévotion particulière ; c'est à l'intercession de la sainte Vierge qu'il attribue la guérison de sa mère, c'est à son autel qu'il vient s'agenouiller. Sa prière est une action de grâces ; c'est aussi la demande d'une grâce nouvelle. Sa mère désire qu'il se marie, lui-même a rêvé plus d'une fois d'adopter par l'affection d'une fille la vicieuse de sa mère ; il demande à la sainte Vierge de le guider dans son choix.

Le bonheur ouvre l'âme à la charité. Jacques pense à ceux qui veillent près du lit de leur mère, à ceux qui n'ont plus de mère ; il prie pour eux. Il pense à ceux qui souffrent, à ceux qui pleurent ; il se souvient de la jeune fille que tout à l'heure il a vu pleurer ; il prie pour elle.

A ce moment, une femme agenouillée devant lui se relève, et, comme elle passe à son côté pour quitter l'église, ayant levé la tête, il reconnaît la jeune fille que tout à l'heure il a vue pleurer. Mais la prière a le secret d'essuyer nos larmes ; le visage de la jeune fille a repris sa sérénité, et l'innocence de son cœur se reflète dans ses yeux innocents.

Jacques veut encore prier pour elle : « Sainte Vierge, dit-il, veillez sur cet enfant ; faites qu'elle soit toujours pieuse et pure, et le reste lui sera donné par surcroît. »

Comme il se dispose à partir, il voit une lettre à côté de la chaise où la jeune fille était agenouillée. Il se hâte, afin de la rejoindre et de lui rendre cette lettre, qui sans doute lui appartient. Mais elle est déjà sortie de l'église. Jacques met la lettre dans sa poche afin de la brûler, quand il sera chez lui.

Il revient auprès de sa mère, qui s'est réveillée pendant son absence ; elle l'attend pour manger l'œuf à la coque autorisée par le docteur, et qui serait mauvais si Jacques ne l'avait pas préparé. Quand, après de longues inquiétudes, vous avez vu se rétablir une personne tendrement aimée, une mère, une femme, un enfant, vous savez quelle douceur ont ces premiers remèdes. Et le malade, ainsi gâté, ainsi choyé, comme il sent bien dans chacun de nos soins quelle vie s'est laissée son départ !

Un fils qui sert à sa mère son premier repas après une maladie cruelle, la mère qui dine de bel appétit, le fils si doucement ému qu'il a les yeux mouillés en regardant sa mère, la mère s'interrompant plus d'une fois pour embrasser son fils, c'est bien simple, ce n'est rien, c'est pour cela que la chambre où je vous ai conduit avait pris un air de fête.

Le soir est arrivé. Jacques est encore auprès du lit de sa mère, qui s'est endormie. Suivant son habitude de chaque soir il repasse les incidents de la journée ; cet examen de sa journée prépare celui de sa conscience. C'est ainsi qu'il retrouve le souvenir de la jeune fille rencontrée le matin, et qu'ayant tiré la lettre de sa poche, il se dispose à la brûler.

Il s'approche du feu, il est prêt à jeter la lettre. Quelle pensée a retenu sa main ? Dans la lettre il a senti quelque chose, une pièce d'or sans doute ; la lettre n'est pas cachetée, il l'ouvre, il retire une médaille de la Sainte-Vierge.

A présent qu'il a retiré la médaille, qu'attend-il encore pour jeter la lettre au feu ? L'avouera-t-il ? cette lettre ouverte excite sa curiosité ; il est tenté de la lire, il va céder à la tentation, il y cède. Que penserez-vous de sa conduite ? Ne voudrez-vous pas lui pardonner ?

Il a fini sa lecture, et je voi qu'il est attendri. Vous l'avouerez ? Son attendrissement excite ma curiosité ; Je suis tenté de lire à mon tour, je vais céder à la tentation, j'y cède. Vous fâcherez-vous contre moi, ou serez-vous complices de ma faute ?

Voici ce que disait cette lettre qui nous a fait commettre une indiscretion : A monsieur LUCIEN RIDAUT, caporal au 110e de ligne, à Metz.

« Mon cher frère, je ne puis t'envoyer les cent francs, que tu me demandes. Ne me gronde pas, ce n'est pas ma faute ; les journées ne sont pas trop payées, tout est bien cher à Paris, et puis, sais-tu ? le mois dernier, j'ai dû donner quelque chose à l'homme qui prend soin du tombeau de maman. Quand tu viendras à Paris, si la tombe était mal soignée, ah ! mon Lucien, j'en suis sûre, cela te ferait du chagrin. Tu recevras cinquante francs : il y en a trente, qui viennent de ma part ; le reste est de celle du bon abbé Garnier que je suis allée voir, et qui veut aussi venir en aide à son cher enfant prodigue. En même temps il m'a donné pour toi une petite médaille de la sainte vierge, que tu trouveras dans ma lettre, et que tu mettras à ton cou. Cela, vilain frère, te préservera du mal et te gardera du péché. Veux-tu me faire une promesse ? Il ne faut plus jamais fréquenter des mauvais camarades qui te conduisent au café, et qui ne sont pas trop pieux, j'en suis sûre. Il faut dire tes prières le matin et le soir, aller à la messe le dimanche, te confesser, vivre comme un bon chrétien, et penser à ta sœur qui n'est pas trop gaie, mon Lucien, quand elle sait que tu n'es pas sage. Tu n'as pas été sage, ce n'est pas un reproche, mais cela m'a fait beaucoup de peine ; cela m'a fait pleurer, sais-tu ? Ta pauvre sœur qui pleurerait, si tu l'avais vue, mon Lucien, je suis sûre que tu voudrais devenir tout-à-fait sage. Et maman, ne te souviens-tu pas ? Elle allait nous quitter, et nous étions tous deux auprès de son lit, retenant nos larmes, pour qu'elle eût, comme une dernière joie dans ce monde, le sourire de ses enfants ; elle nous fit jurer, ne te souviens-tu pas ? d'être toujours honnêtes et religieux. N'oublie jamais cette promesse ; ne l'oublie jamais, mon Lucien ; car le bon Dieu, sais-tu ? punit les enfants parjures. »

« Que vas-tu penser de mon sermon ? Ah ! diras-tu, la vilaine grondance ! Tu te fâcheras un peu d'abord, puis tu me pardonneras, tu mettras à ton cou la médaille de la sainte Vierge, et tu m'écriras une bonne lettre, afin de ramener bientôt la gaieté dans ma petite chambre. »

« Ma petite chambre, tu ne la connais pas : elle n'est pas triste, elle me plaît ; je l'ai si bien arrangée ! Quand tu la verras, tu retrouveras nos vieux meubles : le portrait de maman est au-dessus de la commode, et, de chaque côté, j'ai mis nos images de première communion. Quand je suis riche, j'achète des fleurs, et pour deux sous je donne à mon logis la bonne odeur de la campagne. »

« Te dirais-je l'emploi de mon temps ? Je suis matinal ; d'abord mon ménage, puis mon déjeuner ; ensuite j'entends la messe, et déjà je vais en tournée ; grâce aux recommandations de l'abbé Garnier et de la sœur du patronage, je ne manque pas de travail. Le soir, avant de rentrer, je dis une prière à l'église : mon souper, un sou de lecture, quelques recommandations, ainsi se passe la soirée. »

« Le dimanche, après l'office, je vais au cimetière prier sur la tombe de maman, puis je viens au patronage, où nous nous amusons bien. Si tu voyais comme la sœur est bonne, comme elle me gâte, comme elle me gronde doucement, lorsque je ne suis pas sage ! car, malgré tous mes sermons, je ne suis qu'une petite fille, et plus d'une fois il arrive que je mérite d'être grondée. »

« Tu vois, mon frère, que je n'ai pas le temps de m'ennuyer. Si, le soir, je me trouve un peu seule dans ma petite chambre, je pense à Dieu, qui est toujours près de nous, je pense à tous ceux qui me viennent en aide, à toi, que je reverrai l'année prochaine, et ces douces pensées me font oublier l'isolement de ma petite chambre. »

drissement excite ma curiosité ; Je suis tenté de lire à mon tour, je vais céder à la tentation, j'y cède. Vous fâcherez-vous contre moi, ou serez-vous complices de ma faute ?

Voici ce que disait cette lettre qui nous a fait commettre une indiscretion : A monsieur LUCIEN RIDAUT, caporal au 110e de ligne, à Metz.

« Mon cher frère, je ne puis t'envoyer les cent francs, que tu me demandes. Ne me gronde pas, ce n'est pas ma faute ; les journées ne sont pas trop payées, tout est bien cher à Paris, et puis, sais-tu ? le mois dernier, j'ai dû donner quelque chose à l'homme qui prend soin du tombeau de maman. Quand tu viendras à Paris, si la tombe était mal soignée, ah ! mon Lucien, j'en suis sûre, cela te ferait du chagrin. Tu recevras cinquante francs : il y en a trente, qui viennent de ma part ; le reste est de celle du bon abbé Garnier que je suis allée voir, et qui veut aussi venir en aide à son cher enfant prodigue. En même temps il m'a donné pour toi une petite médaille de la sainte vierge, que tu trouveras dans ma lettre, et que tu mettras à ton cou. Cela, vilain frère, te préservera du mal et te gardera du péché. Veux-tu me faire une promesse ? Il ne faut plus jamais fréquenter des mauvais camarades qui te conduisent au café, et qui ne sont pas trop pieux, j'en suis sûre. Il faut dire tes prières le matin et le soir, aller à la messe le dimanche, te confesser, vivre comme un bon chrétien, et penser à ta sœur qui n'est pas trop gaie, mon Lucien, quand elle sait que tu n'es pas sage. Tu n'as pas été sage, ce n'est pas un reproche, mais cela m'a fait beaucoup de peine ; cela m'a fait pleurer, sais-tu ? Ta pauvre sœur qui pleurerait, si tu l'avais vue, mon Lucien, je suis sûre que tu voudrais devenir tout-à-fait sage. Et maman, ne te souviens-tu pas ? Elle allait nous quitter, et nous étions tous deux auprès de son lit, retenant nos larmes, pour qu'elle eût, comme une dernière joie dans ce monde, le sourire de ses enfants ; elle nous fit jurer, ne te souviens-tu pas ? d'être toujours honnêtes et religieux. N'oublie jamais cette promesse ; ne l'oublie jamais, mon Lucien ; car le bon Dieu, sais-tu ? punit les enfants parjures. »

« Que vas-tu penser de mon sermon ? Ah ! diras-tu, la vilaine grondance ! Tu te fâcheras un peu d'abord, puis tu me pardonneras, tu mettras à ton cou la médaille de la sainte Vierge, et tu m'écriras une bonne lettre, afin de ramener bientôt la gaieté dans ma petite chambre. »

« Ma petite chambre, tu ne la connais pas : elle n'est pas triste, elle me plaît ; je l'ai si bien arrangée ! Quand tu la verras, tu retrouveras nos vieux meubles : le portrait de maman est au-dessus de la commode, et, de chaque côté, j'ai mis nos images de première communion. Quand je suis riche, j'achète des fleurs, et pour deux sous je donne à mon logis la bonne odeur de la campagne. »

« Te dirais-je l'emploi de mon temps ? Je suis matinal ; d'abord mon ménage, puis mon déjeuner ; ensuite j'entends la messe, et déjà je vais en tournée ; grâce aux recommandations de l'abbé Garnier et de la sœur du patronage, je ne manque pas de travail. Le soir, avant de rentrer, je dis une prière à l'église : mon souper, un sou de lecture, quelques recommandations, ainsi se passe la soirée. »

« Le dimanche, après l'office, je vais au cimetière prier sur la tombe de maman, puis je viens au patronage, où nous nous amusons bien. Si tu voyais comme la sœur est bonne, comme elle me gâte, comme elle me gronde doucement, lorsque je ne suis pas sage ! car, malgré tous mes sermons, je ne suis qu'une petite fille, et plus d'une fois il arrive que je mérite d'être grondée. »

« Tu vois, mon frère, que je n'ai pas le temps de m'ennuyer. Si, le soir, je me trouve un peu seule dans ma petite chambre, je pense à Dieu, qui est toujours près de nous, je pense à tous ceux qui me viennent en aide, à toi, que je reverrai l'année prochaine, et ces douces pensées me font oublier l'isolement de ma petite chambre. »

« Comme je serai fier de sortir à ton bras, et d'aller me promener avec toi le dimanche, au Luxembourg ! Avec tes galons de caporal et ta médaille d'Italie, je suis sûr que tout le monde se détournera pour te regarder. Que serait ce donc, si tu portais les galons de sergent ? J'ai fait une neuvaime, sais-tu ? pour que tu sois nommé sergent avant le commencement de l'année prochaine. »

« Tous les mois je t'envoierai dix francs, pour achever de payer ta dette. N'aies pas scrupule de les accepter, c'est de l'argent superflu, qui n'aurait servi pour acheter chiffons. Tu me rends service en le prenant, cela m'empêchera de devenir coquette. »

« Que te dirai-je encore ? Sois sage, sois chrétien, mais je te l'ai déjà dit : ne m'oublie pas, écris-moi souvent. Il faut bien nous aimer, sais-tu ? puisque chacun de nous est toute la famille de l'autre. »

« Adieu, mon Lucien. Je t'embrasse, Ta Sœur, MADELEINE. (A continuer.) »

Alumettes sans Phosphore.

Une nouvelle importante arrive d'Italie. Suivant le journal des Arti et delle Industria, une nouvelle invention qu'un savant de Mantoue permettrait d'avoir des allumettes chimiques sans phosphore.

La composition, tenue secrète jusqu'ici, serait sans nocuité pour le consommateur comme pour le fabricant, car elle ne s'enflamme que par la friction sur le briquet. Tout danger d'inflammation spontanée et d'incendie serait ainsi évité.

Ces allumettes s'enflamment très bien après avoir subi le contact de l'humidité et même de l'eau.

Une fabrique de ce nouveau et intéressant produit fonctionne déjà à Mantoue, sous la direction de M. Avanz, capitaliste. Le prix en est le même que celui des allumettes phosphoriques.

Ce serait là assurément un grand progrès hygiénique et sanitaire.

On sait que la fabrication des allumettes phosphoriques exerce une influence très pernicieuse sur les ouvriers chargés de les préparer. L'air de la fabrique, chargé de vapeurs phosphorées, détermine la toux et des bronchites rebelles, du mal de tête, des douleurs d'estomac et surtout la névrose des os, spécialement des mâchoires qui après de longues souffrances et une incapacité de travail, obligent à l'enlèvement, la résection des os ; opération des plus graves qui entraîne souvent la mort.

Prévenir de tels dangers, ce serait donc un grand bienfait social.

Histoire vraie d'un Amiral.

Le ministre de la marine d'une contrée de l'Orient, dont la Méditerranée baigne les côtes, appelle cet amiral... que nous ne nommerons pas, et lui ordonne de prendre la mer et de se rendre à New-York et de là à Washington, pour faire complimenter à un collègue américain.

« Qui, monsieur. » Elle reçoit l'argent et la reconnaissance, et descend l'escalier.

Jacques la précède, et, s'étant retourné avant de franchir la porte, il voit la jeune fille essuyer une larme : « Elle pleure, se dit-il, quelque terme à payer sans doute. Une fille honnête, une fille sage ! Pauvre fille ! stupide employé !

Ces réflexions l'ont conduit jusque chez le pharmacien ; il achète les remèdes prescrits par le docteur. Puis, assuré que madame Antoine fait bonne garde auprès de la malade, il pense qu'il aura le temps de dire une prière à l'église, et se dirige vers Saint-Sulpice.

Jacques a pour la Sainte-Vierge une dévotion particulière ; c'est à l'intercession de la sainte Vierge qu'il attribue la guérison de sa mère, c'est à son autel qu'il vient s'agenouiller. Sa prière est une action de grâces ; c'est aussi la demande d'une grâce nouvelle. Sa mère désire qu'il se marie, lui-même a rêvé plus d'une fois d'adopter par l'affection d'une fille la vicieuse de sa mère ; il demande à la sainte Vierge de le guider dans son choix.

Le bonheur ouvre l'âme à la charité. Jacques pense à ceux qui veillent près du lit de leur mère, à ceux qui n'ont plus de mère ; il prie pour eux. Il pense à ceux qui souffrent, à ceux qui pleurent ; il se souvient de la jeune fille que tout à l'heure il a vu pleurer ; il prie pour elle.

A ce moment, une femme agenouillée devant lui se relève, et, comme elle passe à son côté pour quitter l'église, ayant levé la tête, il reconnaît la jeune fille que tout à l'heure il a vue pleurer. Mais la prière a le secret d'essuyer nos larmes ; le visage de la jeune fille a repris sa sérénité, et l'innocence de son cœur se reflète dans ses yeux innocents.

Jacques veut encore prier pour elle : « Sainte Vierge, dit-il, veillez sur cet enfant ; faites qu'elle soit toujours pieuse et pure, et le reste lui sera donné par surcroît. »

Comme il se dispose à partir, il voit une lettre à côté de la chaise où la jeune fille était agenouillée. Il se hâte, afin de la rejoindre et de lui rendre cette lettre, qui sans doute lui appartient. Mais elle est déjà sortie de l'église. Jacques met la lettre dans sa poche afin de la brûler, quand il sera chez lui.

Il revient auprès de sa mère, qui s'est réveillée pendant son absence ; elle l'attend pour manger l'œuf à la coque autorisée par le docteur, et qui serait mauvais si Jacques ne l'avait pas préparé. Quand, après de longues inquiétudes, vous avez vu se rétablir une personne tendrement aimée, une mère, une femme, un enfant, vous savez quelle douceur ont ces premiers remèdes. Et le malade, ainsi gâté, ainsi choyé, comme il sent bien dans chacun de nos soins quelle vie s'est laissée son départ !

Un fils qui sert à sa mère son premier repas après une maladie cruelle, la mère qui dine de bel appétit, le fils si doucement ému qu'il a les yeux mouillés en regardant sa mère, la mère s'interrompant plus d'une fois pour embrasser son fils, c'est bien simple, ce n'est rien, c'est pour cela que la chambre où je vous ai conduit avait pris un air de fête.

Le soir est arrivé. Jacques est encore auprès du lit de sa mère, qui s'est endormie. Suivant son habitude de chaque soir il repasse les incidents de la journée ; cet examen de sa journée prépare celui de sa conscience. C'est ainsi qu'il retrouve le souvenir de la jeune fille rencontrée le matin, et qu'ayant tiré la lettre de sa poche, il se dispose à la brûler.

Il s'approche du feu, il est prêt à jeter la lettre. Quelle pensée a retenu sa main ? Dans la lettre il a senti quelque chose, une pièce d'or sans doute ; la lettre n'est pas cachetée, il l'ouvre, il retire une médaille de la Sainte-Vierge.

A présent qu'il a retiré la médaille, qu'attend-il encore pour jeter la lettre au feu ? L'avouera-t-il ? cette lettre ouverte excite sa curiosité ; il est tenté de la lire, il va céder à la tentation, il y cède. Que penserez-vous de sa conduite ? Ne voudrez-vous pas lui pardonner ?

Il a fini sa lecture, et je voi qu'il est attendri. Vous l'avouerez ? Son attendrissement excite ma curiosité ; Je suis tenté de lire à mon tour, je vais céder à la tentation, j'y cède. Vous fâcherez-vous contre moi, ou serez-vous complices de ma faute ?

Voici ce que disait cette lettre qui nous a fait commettre une indiscretion : A monsieur LUCIEN RIDAUT, caporal au 110e de ligne, à Metz.

« Mon cher frère, je ne puis t'envoyer les cent francs, que tu me demandes. Ne me gronde pas, ce n'est pas ma faute ; les journées ne sont pas trop payées, tout est bien cher à Paris, et puis, sais-tu ? le mois dernier, j'ai dû donner quelque chose à l'homme qui prend soin du tombeau de maman. Quand tu viendras à Paris, si la tombe était mal soignée, ah ! mon Lucien, j'en suis sûre, cela te ferait du chagrin. Tu recevras cinquante francs : il y en a trente, qui viennent de ma part ; le reste est de celle du bon abbé Garnier que je suis allée voir, et qui veut aussi venir en aide à son cher enfant prodigue. En même temps il m'a donné pour toi une petite médaille de la sainte vierge, que tu trouveras dans ma lettre, et que tu mettras à ton cou. Cela, vilain frère, te préservera du mal et te gardera du péché. Veux-tu me faire une promesse ? Il ne faut plus jamais fréquenter des mauvais camarades qui te conduisent au café, et qui ne sont pas trop pieux, j'en suis sûre. Il faut dire tes prières le matin et le soir, aller à la messe le dimanche, te confesser, vivre comme un bon chrétien, et penser à ta sœur qui n'est pas trop gaie, mon Lucien, quand elle sait que tu n'es pas sage. Tu n'as pas été sage, ce n'est pas un reproche, mais cela m'a fait beaucoup de peine ; cela m'a fait pleurer, sais-tu ? Ta pauvre sœur qui pleurerait, si tu l'avais vue, mon Lucien, je suis sûre que tu voudrais devenir tout-à-fait sage. Et maman, ne te souviens-tu pas ? Elle allait nous quitter, et nous étions tous deux auprès de son lit, retenant nos larmes, pour qu'elle eût, comme une dernière joie dans ce monde, le sourire de ses enfants ; elle nous fit jurer, ne te souviens-tu pas ? d'être toujours honnêtes et religieux. N'oublie jamais cette promesse ; ne l'oublie jamais, mon Lucien ; car le bon Dieu, sais-tu ? punit les enfants parjures. »

« Que vas-tu penser de mon sermon ? Ah ! diras-tu, la vilaine grondance ! Tu te fâcheras un peu d'abord, puis tu me pardonneras, tu mettras à ton cou la médaille de la sainte Vierge, et tu m'écriras une bonne lettre, afin de ramener bientôt la gaieté dans ma petite chambre. »

« Ma petite chambre, tu ne la connais pas : elle n'est pas triste, elle me plaît ; je l'ai si bien arrangée ! Quand tu la verras, tu retrouveras nos vieux meubles : le portrait de maman est au-dessus de la commode, et, de chaque côté, j'ai mis nos images de première communion. Quand je suis riche, j'achète des fleurs, et pour deux sous je donne à mon logis la bonne odeur de la campagne. »

« Te dirais-je l'emploi de mon temps ? Je suis matinal ; d'abord mon ménage, puis mon déjeuner ; ensuite j'entends la messe, et déjà je vais en tournée ; grâce aux recommandations de l'abbé Garnier et de la sœur du patronage, je ne manque pas de travail. Le soir, avant de rentrer, je dis une prière à l'église : mon souper, un sou de lecture, quelques recommandations, ainsi se passe la soirée. »

« Le dimanche, après l'office, je vais au cimetière prier sur la tombe de maman, puis je viens au patronage, où nous nous amusons bien. Si tu voyais comme la sœur est bonne, comme elle me gâte, comme elle me gronde doucement, lorsque je ne suis pas sage ! car, malgré tous mes sermons, je ne suis qu'une petite fille, et plus d'une fois il arrive que je mérite d'être grondée. »

« Tu vois, mon frère, que je n'ai pas le temps de m'ennuyer. Si, le soir, je me trouve un peu seule dans ma petite chambre, je pense à Dieu, qui est toujours près de nous, je pense à tous ceux qui me viennent en aide, à toi, que je reverrai l'année prochaine, et ces douces pensées me font oublier l'isolement de ma petite chambre. »

Ombres et Rayons.

Louis Veillot, le grand écrivain catholique vient de publier une appréciation admirable de la vie et des œuvres de Chateaubriand.

Nous en détachons les quelques phrases suivantes, remplies de vérité et qui peignent bien la vraie réalité de la vie et les aspirations de plus d'un homme public actuel. Chateaubriand s'éleva plus haut comme dit ici Louis Veillot. Chateaubriand n'eut pas pour mobile de ses actions, l'intérêt véniel de la plus grande partie des littérateurs de nos jours. Il fut grand, et dans ses faiblesses inhérentes à notre nature, il sut être toujours noble. Voici la belle page de Louis Veillot :

« Quelle belle vie de grand artiste ! quelles péripéties de toutes sortes, quels écarts, quels beaux malheurs réels, quelles trompeuses félicités ! En lui, plusieurs existences semblent se combattre exprès pour susciter la phrase à l'emphase et pour les faire parler. Elles y viennent par tempêtes irrésistibles, il en prend l'habitude et ne peut plus s'en passer. Lorsque l'orage va lui manquer, il le prévient, il court après lui. Sa voile a besoin de ce vent : mais comme il sait le manier, l'assouplir et le laisser emporter ! Comme il est noble et au fond, même dans les organes imaginaires, sérieusement tourmenté et malheureux !

Voilà ce que nous n'avons plus et ce qui fait de Chateaubriand un homme à qui les nôtres ressemblent peu. Ils ont l'air de jouer un rôle étudié longtemps et qu'il ne saurait jamais bien. Ce sont parfois des gens de talent, mais originairement mal faits et qui cèdent trop à une basse nature. Il y a de la boutique, du bureau, du comptoir au fond de leurs vices et même de leurs qualités.

Ils ont de l'instruction, point d'éducation ; du travail, point de génie, de la force ou naturelle ou simulée ; point de grandeur. Poètes, peintres, musiciens, hommes d'état, tous finissent par aspirer à des rentes et par faire quelque chose pour s'en procurer. C'est l'histoire de Pygmalion, qui s'est proposé de faire une déesse, mais qui prie les dieux de faire de la déesse une femme pour lui. Est-ce la cause de la mesquinerie générale ? En tous cas elle existe. Tous au fond ne travaillent que pour le pot à feu. Que nous fassions en tout de grands progrès, je le veux bien, mais pas en grandeur d'âme pourtant ! Chateaubriand n'eut point cet instinct véniel, je dirais volontiers, simoniaque. Il demande de la gloire ; peut-être fit-il descendre son génie jusqu'au goût de la popularité ; mais il s'arrêta là et sut sacrifier du moins sa fortune. Il eut ou il prit vaillamment ce qu'il demandait, et il dédaigna le reste.

Il las ! ce qu'il prit était trop encore, sans doute. L'homme favorisé

ACHETEZ LE MEILLEUR.

DICTIONNAIRE DE WEBSTER

Non-Abbrégé

10,000 mots et définitions qui ne se trouvent dans aucun autre dictionnaire.

3,000 Gravures : 1800 pages 4to; prix \$12

Webster est le dictionnaire par excellence, il ne laisse rien à désirer.

(Pres. Symonds, Col. Webster.)

Et chaque étudiant connaît la valeur de cet ouvrage.

(W. H. Prescott, l'Historien.)

Beaucoup croient que c'est le Dictionnaire le plus complet qui existe.

(Dr. G. H. Holland.)

Sur presque tous les rapports, il l'emporte sur tous ceux qui le contiennent.

(George P. Marsh.)

Très utile dans nos bureaux; nous corrigeons nos épreuves d'après ce livre.

(A. H. Clapp, Imp. du Gouvernement.)

Et de tous les Dictionnaires c'est celui qui donne les meilleures définitions des mots scientifiques.

(Pres. Lincoln.)

Résumé des connaissances universelles: tel est le Dictionnaire de Webster.

(W. S. Clark, Pres. Col. Agricultrice.)

"C'est le MEILLEUR DICTIONNAIRE ANGLAIS qui existe." (London Quarterly Review, Octobre 1874.)

NOUVELLE AMELIORATION

Nous avons ajouté dernièrement à cet ouvrage en sus des 3,000 gravures qu'il contenait déjà, quatre pages de

GRAVURES COLORIÉES

exécutées à grands frais.

Aussi:

Le Dictionnaire National Illustré

D E WEBSTER.

1030 pages oct. 600 Gravures. Prix \$5.

C'est le Dictionnaire classique en usage aux Etats-Unis.

PREUVES, 20 CONTRE 1.

En 1874 les ventes des Dictionnaires de Webster en ce pays ont été vingt fois plus considérables que celles des autres dictionnaires. Comme preuve du fait nous enverrons, sur demande, les certificats de plus de cent libraires demeurant en différents endroits.

Publié par G. & C. MERRIAM, Springfield, Mass. A vendre chez tous les Libraires, 5 Octobre, 1875.

LIGNE DIRECTE

BOSTON ET MONTREAL.

entre

Route la plus directe par la ligne du Central Vermont.

ARRANGEMENTS D'ETE, COMMENCANT LE 25 MAI 1875.

L'EXPRESS DE JOUR part de Montréal à 9.15 hrs. a.m., arrivant à Boston via Lowell à 10 hrs. p.m.

TRAIN pour Waterloo de Montréal à 3.15 hrs. p.m.

EXPRESS DE NUIT de Montréal à 3.45 hrs. p.m., pour Boston via Lowell, Lawrence ou Fitchburg; aussi pour New York via Springfield et Troy, arrivant à Boston à 8.40 hrs. a.m. et à New-York à 12.30 hrs. p.m.

TRAINS POUR LE NORD et L'OUEST

EXPRESS DE JOUR de Boston via Lowell à 8 hrs. a.m., de Troy à 7.30 hrs. a.m., arrivant à Montréal à 9.15 hrs. p.m.

EXPRESS DE NUIT de Boston à 6 hrs. p.m. via Lowell et New-York à 8 heures p.m., via Springfield, arrivant à Montréal à 9.30 hrs. a.m. Les chars dorciels Pullman sont attachés aux trains express de nuit entre Montréal et Boston et Montréal et Springfield, et des chars dorciels de Wagner entre St. Albans et Troy.

Des chars salons de Pullman sur les trains express de jour entre Montréal et Boston.

Pour les billets et conditions de fret, s'adresser au bureau du Central Vermont, 130, Rue St. Jacques.

J. W. HOBART, Surint. Genl.

4 Juin 1875.

GRANDE DECOUVERTE

DE

PEINTURE GLACEE

PAR

A. A. WILSON.

Breveté 8 Juin 1875.

J'attire respectueusement votre attention sur l'article ci-dessus, et je suis heureux de vous annoncer que je suis maintenant le seul inventeur de cette peinture et suis prêt à fournir cette composition en quantité nécessaire au commerce.

Ma peinture peut être employée aux bois où sont aux côtés des bâisses, aux ouvrages neufs ou vieux, au zinc, ferblanc, tôle, ardoise, toile, papier, etc., etc.

Elle remplit toutes les petites fissures du bardeau, et nourrit le bois, c'est-à-dire qu'elle n'a pas le même effet du goudron.

Le goudron fend le bois et cause des gouttières aux ouvertures; elle peut être employée à la brique et à la pierre parce qu'elle a la propriété d'empêcher la gelée de pénétrer et de décolorer les plafonds et murs; elle n'a pas d'égal par la dureté, et il est resté connu que cette qualité de peinture est bien supérieure à aucune autre et coûte 125.00 meilleur marché qu'ailleurs; elle couvre 250 pieds par gallon sur le ferblanc et 125 pieds sur le bois.

Secau de 5 Gallons..... \$4.00

10 do 7.50

20 do 14.00

40 do 25.00

Ciment 5 Contins la livre.

J'en manufacture de différentes couleurs, telles que ardoise rouge, bruno, jaune, etc.

Si les barils ou seaux sont rapportés on remettra la valeur en argent.

Je tiens aussi un grand assortiment d'autres peintures et huiles, vendues 10 pour 100 meilleur marché que partout ailleurs.

Toute préparation qui ne portera pas la marque suivante sera réputée contrefaite:

A A WILSON

MONTREAL

283 et 285, coin des Rues St. Paul et St. Gabriel.

Toutes personnes qui manufactureront cette peinture seront passibles de la pénalité de la loi, et je donnerai \$ à la personne qui m'en informera.

N. B.—Agent po. peules doubles, vendus à 10 p. 100 meilleur marché qu'ailleurs.

Pointe aux Trembles, Juillet 1875.

M. A. A. WILSON, Montréal.

Monsieur.—Ayant acheté de vous de la Peinture Glacée, et m'étant assuré par moi-même qu'elle est telle que représentée dans vos circulaires, je prends plaisir à la recommander pour toute de toutes bâisses, granges, palissades, ainsi que pour servir de colle dans les moutures des bâisses.

J'ai l'honneur d'être

Monsieur,

Votre, etc.

Capit. J. BTE. MORIN,

A. A. WILSON.

E. H. McLEISH, Agent.

PRIX : 25 CENTS.

AMERS MERVEILLEUX

DE

P. DESPATI,

La perfection de la découverte d'un remède.

GUERISSENT LES

Douleurs d'Estomac,
Brulures,
Ecrasures,
Coupsures,
Froids soudains,
Toux,
Douleurs dans le dos
et les côtés,
Coliques,
Diarrhée,
Dysenterie,
Consomption

Pour toutes les personnes qui souffrent, toute nouvelle découverte dans le champ de la médecine, et tous progrès faits dans l'art de préparer des remèdes propres à l'humanité souffrante, doivent être regardés comme la plus haute conséquence, car une personne sans santé n'est presque rien dans le monde. Il est donc de nos jours de grandes découvertes ont été faites dans le cours du présent siècle, des remèdes très nouveaux et très précieux ont été mis au jour, par lesquels on peut plus certainement guérir les malades.

Ces remèdes, qui sont préparés pour l'usage public, sont parvenus à un degré plus extraordinaire dans l'opinion du public que jamais auparavant; ces résultats, nous pouvons les attribuer à leur grande efficacité et aux propriétés que les essais ont fait voir, nous pouvons compter qu'ils nous fourniront dans un cas pressant un soulagement immédiat et enfin nous rétabliront la santé complètement.

Vous pouvez vous en assurer par les certificats ci-dessous.

Montréal, 11 mai 1875.

Monsieur.—Je ne saurais trop recommander vos Amers dont l'effet est vraiment "merveilleux". Les personnes souffrantes de dyspepsie trouveront dans les "Amers Merveilleux" de M. Despatis un remède aussi prompt qu'efficace. Chez moi, il a produit plus d'effet qu'aucun de ceux que j'avais essayés jusqu'alors. C'est donc avec la plus grande certitude que je recommande à tous ceux qui souffrent de débilité générale.

Je suis, Monsieur, d'avoir l'avantage de vous délivrer le présent certificat.

J. T. DORAIS,
Rue St. Urbain, 210.

LES AMERS DE M. DESPATI.

Je soussigné, certifie que depuis plusieurs années je souffrais de la dyspepsie, ma digestion ne se faisait que très difficilement, j'étais continuellement indigeste. Au printemps dernier j'avais de la peine à vaquer à mes affaires, tant j'étais souffrant; voyant dans les journaux les annonces des Amers de M. Despatis, je résolus d'en essayer, et après en avoir pris sept bouteilles, je me trouvais parfaitement bien, ma digestion se fait régulièrement et je n'éprouve plus aucune douleur.

Je ne puis trop recommander les Amers de M. Despatis à ceux qui souffrent de dyspepsie.

F. X. MONTMARQUET, Boulanger.
Montréal, 15 juillet 1875.

LES AMERS DE DESPATI.

Je soussigné, certifie que j'étais attaqué de constipation depuis plusieurs années, j'avais éprouvé beaucoup de médecins et pris quantité de remèdes, mais rien ne me faisait j'étais devenu d'une maigreur et d'une faiblesse telle que je ne pouvais plus me lever et que mon seul espoir de guérison était dans la mort. Tous les médecins dont je m'étais servis m'avaient abandonné et tous m'avaient recommandé à la mort en déclarant qu'ils ne connaissaient aucun remède pour me guérir. J'étais devenu dans un tel état de faiblesse que mes parents et mes amis s'occupèrent à me préparer à la mort, comme devant être la fin de mes maux. Je pensais tout espoir de me remettre à la vie et de continuer mon existence me paraît un grand voyage de la vie à l'éternité. Je reçus donc les derniers sacrements et je me disposais à mourir, lorsque mon oncle me parla des Amers Merveilleux de M. Despatis. Ce fut pour moi comme un trait de lumière. Je dus me résigner à acheter ces Amers, et m'en fis quelques bouteilles, et à mesure que j'en prenais je sentais mon mal diminuer et mes forces revenir, et après en avoir pris douze bouteilles, je me trouvais parfaitement bien.

Je déclare ici positivement que sans les Amers de M. Despatis je ne serais plus du monde.

Dme. MENASSEPE LONGPRE,
St. Jérôme, district de Terrebonne.

Je soussigné, certifie que pendant neuf mois j'avais complètement perdu la parole et l'appétit d'aucune espèce d'aliment, par les maladies auxquelles plusieurs docteurs m'avaient traité, mais sans succès. Avant d'acheter des "Amers Merveilleux" de M. Despatis, j'avais essayé de tous les Amers, de suite j'ai ressenti un soulagement extraordinaire et commencé à parler un peu, et à mesure que j'ai continué à en prendre, mes forces ont augmentées et en peu de temps j'ai repris ma parole, tellement qu'aujourd'hui je puis vaquer à mes occupations et parler parfaitement bien. C'est pourquoi je ne saurais trop recommander aux personnes qui souffrent de quelques maux, d'employer les "Amers Merveilleux" de M. Despatis, car j'ai beaucoup de reconnaissance, car je leur dois la vie.

DAME H. BEAUCHEMIN,
Rue Charlotte.

EN VENTE CHEZ

P. DESPATI

No. 512, RUE ONTARIO

et chez

F. O. BEAULNES,

No. 300, Rue St. Catherine,
Montréal.

CHAS. TOURVILLE & CIE.

Manufacture Fashionable de Chaussures

ETABLIE EN 1858

428 RUE St. Catherine MONTREAL

Ont obtenu les Premiers Prix, des Diplômes et des Médailles d'Argent aux Expositions Provinciales de 1865, 1868, 1870, et ils désirent attirer l'attention de leurs patrons sur le fait que leur magasin est maintenant transporté à l'adresse ci-dessus.

LA COMPAGNIE

D'ASSURANCE AGRICOLE

DU CANADA

Capital..... \$1,000,000

BUREAU:

No. 186, Rue St. Jacques, Montréal

PRÉSIDENT:

Col. A. C. DeLOTBINIÈRE HARWOOD, D. A. G.

VICE-PRÉSIDENT:

Wm. ANGUS, Ecr.

DIRECTEUR GÉRANT ET SECRÉTAIRE:

EDWARD H. GOFF, Ecr.

DIRECTEURS:

Col. A. C. DeLOTBINIÈRE HARWOOD, Montréal.
Rév. P. LEBLANC, (Evêché), Montréal.
A. DESJARDINS, Ecr., M. P., Montréal.
Wm. ANGUS, Ecr., Montréal.
Président, Comp. de papier du Canada.
J. B. POULIOT, Ecr., N. P., Rivière du Loup.
L. MOLLEUR, Ecr., M. P. P., St. Jean.
G. BABY, Ecr., M. P., Joliette.

THOS. LOGAN, Ecr., Sherbrooke.
EDWARD H. GOFF, Ecr., Montréal.
ARTHUR DANSEMAN, Ecr., Montréal, Editeur de la *Minerue*.
Col. A. A. STEPHENSON, Montréal.
T. H. MAHONY, Ecr., Québec.
L. B. A. CHARLEBOIS, Ecr., Laprairie.
Cus. FIS. PAISCHAUD, Ecr. M. D., Varennes.
L. H. BLAIS, Ecr., Montagny.

Cette Compagnie est organisée pour le but exprès d'assurer les propriétés des Cultivateurs et les résidences privées, et les Directeurs sont décidés à limiter strictement ses opérations à cette branche d'affaires, évitant ainsi les lourdes pertes des grands incendies et les risques hasardeux.

Un arrangement donne à la Compagnie le bénéfice du renouvellement des polices et d'affaires ici pour le compte de la Compagnie Agricole de Watertown, N.-Y., ce que met du même coup la Compagnie en possession d'un fond considérable très-avantageux.

Les Actionnaires, à l'assemblée générale tenue hier aux Bureaux de la Compagnie, ont décidé d'élever le fonds-capital à \$1,000,000; les Livres du Fonds seront ouverts au Bureau de la Compagnie, pendant les soixante jours prochains (à moins qu'ils ne soient fermés par le Comité Exécutif) pour la souscription de l'augmentation du Fonds-Capital. Les Capitalistes et autres désirant faire un placement sûr respectueusement invités à se présenter au Bureau de la Compagnie pour s'assurer des avantages offerts.

Montréal, 17 mars 1874. ds-35

"COMPAGNIE D'ASSURANCE "NATIONALE"

(INCORPORÉE PAR ACTE SPÉCIAL DU GOUVERNEMENT.)

CAPITAL..... \$2,000,000

AVEC POUVOIR D'AUGMENTER JUSQU'À \$5,000,000.

ACTIONS: \$100 CHAQUE.

BUREAU PRINCIPAL, 186, RUE ST. JACQUES, MONTREAL

DIRECTEURS PROVISOIRES:

HON. M. H. COCHRANE, Sénateur.
WM. ANGUS, Ecr., (Président de la Compagnie de Papier du Canada.)
EDWARD H. GOFF, (Directeur Gérant de la Compagnie d'Assurance Agricole du Canada.)
ALPH. DESJARDINS, M. P.
THS. E. FOSTER, (Directeur-Gérant de la "Traveler's Insurance Co.")

A. W. OGILVIE, Ecr., Directeur de la Banque d'Echange du Canada.)
L. Col. A. C. DeLOTBINIÈRE, D. A. G. (Directeur de Cie. d'Agriculture du Canada.)
P. D. BROWN, Ecr., (Banquier.)
L. Col. A. A. STEVENSON,
J. CASSIE, HATTON, Ecr., (Avocat.)

BANQUIERS:

BANQUE D'ECHANGE DU CANADA

PROSPECTUS.

La COMPAGNIE D'ASSURANCE NATIONALE de Montréal a été incorporée en vertu d'un acte passé à la dernière session du Parlement de la Puissance dans le but de s'occuper des affaires d'assurance.

Les fondateurs pensent qu'il y a place pour de nouvelles compagnies d'assurance canadiennes et que non seulement leur organisation fournira de nouvelles facilités, mais encore remplira un but patriotique en créant des Institutions Locales, qui retiendront dans le pays les capitaux si nécessaires à son développement.

Jusqu'à présent, presque toutes les affaires d'assurance au Canada, soit contre le feu, soit sur la vie, ont été faites par des compagnies étrangères. Il y a maintenant assez de capital dans le pays, et les Canadiens comprennent d'une façon suffisante que leur orgueil national et leur intérêt sont comblés par le fait de favoriser les compagnies canadiennes.

Le fonds capital de la NATIONALE est de \$2,000,000 avec pouvoir de porter son stock jusqu'à \$5,000,000, et les actions de \$100 chaque, sont au nombre de 20,000. On demande 10 par cent au moment de la souscription, ce qui assurera \$200,000 à la Compagnie, somme bien suffisante pour commencer sagement les affaires. Le reste du capital sera versé sur la demande des Directeurs, mais on suppose qu'il ne sera pas nécessaire de faire le moindre appel.

Le 8 août 1874, dont la Compagnie s'est assurée les services est un homme qui a acquis une expérience écrite de ses affaires dans les compagnies étrangères.

On ne recueille maintenant des souscriptions dans toute l'étendue de la Puissance, et ses fondateurs doivent commencer bientôt les affaires.

Les Livres d'Actions sont ouverts à 11 heures, le jour, No. 215, Rue ST. JACQUES, on en pourra obtenir toutes les informations nécessaires.

EDWARD H. GOFF,
Administrateur pro-tem.

Montréal, 11 Avril 1875

AGENTS LOCAUX

DEMANDÉS.

On demande un Agent dans chaque Ville et Comté des Etats-Unis.

Les personnes qui désirent agir comme agents doivent appuyer leur demande d'une lettre de recommandation quant à leur caractère et leur solvabilité, signée du Rédacteur du journal publié dans la ville où le comté dans lequel l'agent se propose d'agir. Cette agence a pour but la vente des billets de la Compagnie d'Exhibition Industrielle.

Billets, \$20 chacun.

La Compagnie d'Exhibition Industrielle fournira aux agents des circulaires, etc., etc.

Aussitôt qu'une agence sera établie en quelque part, tout journal publié dans le lieu d'opération de l'agent recevra une attention particulière et expliquant pleinement les plans, buts et objets de la Compagnie. Cette annonce sera publiée dans les journaux aussi longtemps que l'agence prospérera.

La Compagnie d'Exhibition Industrielle est la première qui ait adopté le plan des agents; ce système suivi par les gouvernements européens; d'émettre des billets quand le capital est restreint et non pas exposé à quelque risque, et qu'il y a la perspective d'une bonne prime. Un placement de \$20 rapportera en un an de \$21 à \$22, plus de plus que le déboursé—et l'actionnaire de \$20 peut obtenir une prime de \$20, \$100, \$200, \$500, \$1000, \$2000, \$5000, \$10,000, \$25,000, ou de \$100,000. L'inter. ordinaire partagé entre tous les actionnaires au prorata de leur part, est dans ce cas distribué au hasard. Le possesseur d'un billet qui n'a reçu la somme qu'il aura placée et de plus un petit intérêt; il peut avoir la bonne fortune d'obtenir une somme de \$100,000, \$200,000, \$500,000, ou de \$1,000,000, qui constituent l'intérêt d'un fr. total.

Chaque billet participe à quatre tirages par an, jusqu'à ce qu'il ait gagné sa prime; alors il est remis, la prime est payée et le billet détruit.

La Compagnie d'Exhibition Industrielle, par une charte spéciale accordée par l'Etat de New York, est autorisée à émettre ces billets. La Législature de l'Etat, connaissant le grand bien qui peut résulter de succès cette entreprise, a exempté de taxes et d'impôts tous les biens-fonds de la Compagnie pour la période de cinq ans; et lui a aussi conféré d'autres privilèges considérables.

Tout Américain qui comprend le but de cette Compagnie se fera, de toute nécessité, une gloire d'amener cette entreprise à bonne fin.

Toute personne qui achète un billet devient propriétaire et partie intéressée, et en voyant l'édifice à l'érection duquel elle a contribué, elle peut dire: j'ai aidé à bâtir dans notre pays l'édifice le plus magnifique du monde, un palais qui réellement représente l'Industrie, l'énergie et le génie du peuple américain.

Les manufacturiers et les inventeurs d'Amérique sont particulièrement intéressés à succès de cette entreprise, pour la simple raison que ce doit être leur chef, ou ils ne peuvent exhiber et vendre tout ce qu'ils ont inventé et manufacturé.

L'édifice couvrira un espace de 5,200,000 pieds carrés.

Ceux qui désirent se procurer des Billets avant qu'une agence soit établie dans leur localité, peuvent communiquer directement avec le bureau, d'où il sera répondu à leur demande.

Ceux qui désirent être employés comme agents ou acheter des billets peuvent s'adresser à

INDUSTRIAL EXHIBITION CO.

No. 12 East 17th Street,
Between B'way and 5th Av.,
NEW YORK CITY.

Remarque.—Toute somme doit être remise par une traite sur New York ou par mandat de change sur la poste—aux frais de celui qui envoie.

AVIS SPECIAL.

Trajet de Montréal à New-York en 15 heures.

Le et après LUNDI, le 31 Mai 1875,

CHEMIN DE FER VERMONT CENTRAL

Expédiera un

Train d'Express Rapide

entre

Montreal et New York,

Laissant Montréal à 6 hrs. a.m. et arrivant à New York à 9 hrs. p.m. le même jour sans aucun changement de char.

Pour les billets et des informations complémentaires, les passagers sont priés de s'adresser au Bureau de la Compagnie

No. 136 Rue St. Jacques,

Vis-à-vis le "St. Lawrence Hall," à une porte à l'ouest du Bureau de Poste.

F. PICARD, Agt. des billets.
L. MILLIS, Surint. Genl. pour le comm.
4 Juin 1875.

AVIS.

CIE. DE NAVIGATION "UNION"

Le et après LUNDI prochain, le 23 courant, les Vapeurs "ATHENIAN" et "ABYSSINIAN" partiront de leur Quai, (Quai Dubouche) pour Québec, et les ports intermédiaires à SIX heures P. M.

J. D. H. LECUYER, Agent.
JOEL LEDUC, Directeur-Gérant.
18 Septembre 1875.

La Société Mutuelle de Construction Soulanges.

CETTE SOCIÉTÉ A TROIS MAGNIFIQUES BUREAUX A LOUER, No. 188, Rue Notre-Dame, en face du Palais de Justice. Possession immédiate, loyer, seulement que \$200.

J. L. BARRÉ, Sec. Trés.
Montréal, 18 Septembre 1875. 81

Acte concernant la Faillite de 1869

Dans l'affaire de LOUIS DUCHARME, du Village de St. Henri, dist. de Montréal, marchand de chaussures et commerçant.

Faillite.

Je soussigné, L. Jos. LaJoie, de la cité de Montréal, ai été nommé Syndic dans cette affaire.

Les créanciers sont requis de produire leurs réclamations à mon bureau, sous un mois, et sont aussi par le présent notifiés de se réunir à mon Bureau, No. 97, Rue St. Jacques, en la Cité de Montréal, Vendredi le 26ème Jour d'Octobre A. D. 1875 à 3 heures P. M., pour l'examen du Faillite et pour l'arrangement des affaires de la Faillite en général.

L. JOS. LAJOIE, Syndic.
Montréal, 21 Sept. 1875. 81

Acte concernant la Faillite de 1869.

Dans l'affaire de J. O. GUILLEMETTE, de la Cité de Montréal, marchand et commerçant.

Faillite.

Avis est par le présent donné que la faillite susdite a été déposée à mon bureau un acte de composition et de décharge, exécuté par ses créanciers, tel que requis par la loi, et à moins qu'opposition ne soit faite au dit acte de composition et de décharge dans les trois jours juridiques après la dernière insertion de cet avis, les trois jours expirant mercredi le 21ème Jour d'Octobre A. D. 1875, j'agirai d'après les clauses et conditions du dit acte.

L. JOS. LAJOIE, Syndic.
Montréal, 21 Sept. 1875. 81

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869.

Dans l'affaire de JAMES DRISCOLL, de Montréal, Commerçant en marchandises sèches.

Faillite.

Je soussigné, L. Jos. LaJoie, Syndic officiel de la cité de Montréal, ai été nommé Syndic dans cette affaire.

Les créanciers sont priés de produire entre mes mains leurs réclamations sous un mois.

L. JOS. LAJOIE, Syndic.
Montréal, 22 Jour de Sept. 1875.

ALMANACH DES JOURNAUX!

90e EDITION.

Contenant une liste complète de tous les villages des Etats-Unis, les Territoires de la Puissance de 5,000 âmes d'après le dernier recensement, ainsi que les noms des journaux qui ont la plus large circulation dans chacune des places nommées.

Aussi: un catalogue des journaux qui sont recommandés aux annonceurs comme pouvant donner une grande valeur, proportion gardée du prix qu'ils chargent. Aussi: tous les journaux dans les Etats-Unis et le Canada imprimant au-delà de 5,000 copies à chaque édition. Aussi: tous les journaux s'occupant de Religion, d'Agriculture, de Science et Médecine, de Commerce, de la Jeunesse, de l'Education, du Commerce de Musique, de Modes, et toute espèce d'autres journaux de circulation différentes, liste des noms des annonceurs; beaucoup de tables de prix, montrant le coût d'une annonce dans tous les journaux, et toute espèce de chose qu'un annonceur peut avoir besoin de connaître.

Adresse:

Geo. P. ROWELL & CO.,
41 Park Row, New-York.
Montréal, 17 août 1875. 73

Vient de paraître en Brochure:

50ème ANNIVERSAIRE

DE LA

Fondation du Séminaire de St. Thérèse.

SOUVENIRS DES FETES

DU

22 et 23 Juin 1875.

En Vente à ce Bureau

PRIX 10 CENTS.

Aussi: On peut se procurer à ce Bureau les magnifiques Photographies prises par M. J. E. Livernois, photographe, de Québec, qui a bien voulu nous en faire un dépôt. Prix de chaque Photographie, \$1.50.

COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE D'OTTAWA

CAPITAL, 1,000,000

Montant déposé entre les mains du gouvernement pour garantir les porceurs de police, \$50,000.

L'HON. JAS. SKEAD, Président, R. BLACKBURN, M. P. P., Vice-Président.
JAMES BLACKBURN, Secrétaire.—Dr. M. F. E. VALOIS, Inspecteur.

Cette Compagnie limite ses opérations aux assurances pour dommages causés par le feu et la foudre aux bâtiments de ferme et animaux; résidences privées, églises, couvents et autres dommages de cette nature, évitant les risques du commerce et des manufactures, évitant ainsi le risque de perdre à la suite de grandes conflagrations risquo auquel plusieurs compagnies sont sujettes.

Les taux sont aussi bas que possible pour offrir toutes les garanties voulues aux assureurs; et peuvent être comparés avec ceux de toute autre compagnie faisant le même genre d'affaires. Cette Compagnie étant exclusivement canadienne, les directeurs sollicitent la confiance et la clientèle du public.

On demande quelques bons agents à qui l'on donnera une commission libérale.

Tous renseignements fournis sur demande au No. 15 PLACE D'ARMES.

G. H. PATTERSON, Agent.

Montréal, 14 Septembre 1875. 80

"COMPAGNIE D'ASSURANCE "NATIONALE"

(INCORPORÉE PAR ACTE SPÉCIAL DU GOUVERNEMENT.)

CAPITAL..... \$2,000,000

AVEC POUVOIR D'AUGMENTER JUSQU'À \$5,000,000.

ACTIONS: \$100 CHAQUE.

BUREAU PRINCIPAL, 186, RUE ST. JACQUES, MONTREAL

DIRECTEURS PROVISOIRES:

HON. M. H. COCHRANE, Sénateur.
WM. ANGUS, Ecr., (Président de la Compagnie de Papier du Canada.)
EDWARD H. GOFF, (Directeur Gérant de la Compagnie d'Assurance Agricole du Canada.)
ALPH. DESJARDINS, M. P.
THS. E. FOSTER, (Directeur-Gérant de la "Traveler's Insurance Co.")

A. W. OGILVIE, Ecr., Directeur de la Banque d'Echange du Canada.)
L. Col. A. C. DeLOTBINIÈRE, D. A. G. (Directeur de Cie. d'Agriculture du Canada.)
P. D. BROWN, Ecr., (Banquier.)
L. Col. A. A. STEVENSON,
J. CASSIE, HATTON, Ecr., (Avocat.)

BANQUIERS:

BANQUE D'ECHANGE DU CANADA

PROSPECTUS.

La COMPAGNIE D'ASSURANCE NATIONALE de Montréal a été incorporée en vertu d'un acte passé à la dernière session du Parlement de la Puissance dans le but de s'occuper des affaires d'assurance.

Les fondateurs pensent qu'il y a place pour de nouvelles compagnies d'assurance canadiennes et que non seulement leur organisation fournira de nouvelles facilités, mais encore remplira un but patriotique en créant des Institutions Locales, qui retiendront dans le pays les capitaux si nécessaires à son développement.

Jusqu'à présent, presque toutes les affaires d'assurance au Canada, soit contre le feu, soit sur la vie, ont été faites par des compagnies étrangères. Il y a maintenant assez de capital dans le pays, et les Canadiens comprennent d'une façon suffisante que leur orgueil national et leur intérêt sont comblés par le fait de favoriser les compagnies canadiennes.

Le fonds capital de la NATIONALE est de \$2,000,000 avec pouvoir de porter son stock jusqu'à \$5,000,000, et les actions de \$100 chaque, sont au nombre de 20,000. On demande 10 par cent au moment de la souscription, ce qui assurera \$200,000 à la Compagnie, somme bien suffisante pour commencer sagement les affaires. Le reste du capital sera versé sur la demande des Directeurs, mais on suppose qu'il ne sera pas nécessaire de faire le moindre appel.

Le 8 août 1874, dont la Compagnie s'est assurée les services est un homme qui a acquis une expérience écrite de ses affaires dans les compagnies étrangères.

On ne recueille maintenant des souscriptions dans toute l'étendue de la Puissance, et ses fondateurs doivent commencer bientôt les affaires.

Les Livres d'Actions sont ouverts à 11 heures, le jour, No. 215, Rue ST. JACQUES, on en pourra obtenir toutes les informations nécessaires.

EDWARD H. GOFF,
Administrateur pro-tem.

Montréal, 11 Avril 1875

CE BUREAU:

BLANCS DE LICENCE

POUR

LA CAMPAGNE

Blancs de Licence pour Auberge
Blancs de Licence pour Epicerie.

Acte concernant la Faillite de 1869.

Dans l'affaire de JOSEPH DUPRENEZ, de la Cité de Montréal, Manufacturier et Commerçant.

Faillite.

Je soussigné, L. Jos. LaJoie, de la Cité de Montréal, ai été nommé Syndic dans cette affaire.

Les créanciers sont requis de produire leurs réclamations à mon bureau, sous un mois, et sont aussi par le présent notifiés de se réunir à mon Bureau, No. 97, Rue St. Jacques, en la Cité de Montréal, Vendredi le 26ème Jour d'Octobre A. D. 1875 à 3 heures P. M., pour l'examen du Faillite et pour l'arrangement des affaires de la Faillite en général.

L. JOS. LAJOIE, Syndic.
Montréal, 23 Sept. 1875. 81

DIRECTION SUPERIEURE **GARANTIE ABSOLUE**

COMPAGNIE D'ASSURANCE

STADACONA

CONTRE L'INCENDIE.

CAPITAL: \$5,000,000 (Autorisé)

BUREAU: 15, PLACE D'ARMES, MONTREAL.

C. O. PERRAULT, Secrétaire et Agent

BUREAU DE DIRECTION:
 Président: J. B. REHAUD, ECR.
 Vice-Président: HON. J. SHARPLES, HON. E. CHENE, Sénateur.
 P. B. CARBONNIE, ECR., M. J. JOHN HORS, ECR., JOHN LANE, ECR., ALEX. LEBLANC, ECR., CHICHI TETU, ECR., J. G. HORS, ECR.

DIRECTION LOCALE: THOS. WORKMAN, ECR.; MAURICE CUVILLIER, ECR.; THOMAS TIPPIN, ECR.; AMABLE JOHNS, FILS, ECR.; G. D. FERRIER, ECR.

CEtte COMPAGNIE ayant fait le dépôt de régnier entre les mains du Receveur Général et reçu sa Licence d'affaires est prête à recevoir des risques contre l'Incendie à des conditions exceptionnelles. Fondée dans le but d'aider le commerce et l'industrie indigènes, la direction offrira tous les avantages possibles aux assurés tout en protégeant les intérêts de ses actionnaires.

Encouragez une Institution purement Locale et essentiellement Canadienne.

Montréal, 13 Janvier 1875.

AVRIL 5.

Ne retardez pas d'acheter un BON de la COMPAGNIE D'EXPOSITION INDUSTRIELLE.

Ne la comparez pas à une loterie, rappelez-vous que le capital est toujours assuré. Tout BON acheté avant le 5 Avril participe au tirage de la quatrième série qui aura lieu publiquement dans la ville de New-York le 5 Avril 1875.

LES BONS SONT DE \$20 CHAQUE.

Cet emprunt est effectué sur un nouveau plan il est autorisé par un Acte de la Législature de l'Etat de New-York.

CAPITAL DU PREMIUM \$100,000.

On enverra gratis à ceux qui en feront la demande des circulaires donnant des explications complètes.

Pour Bons et pour toutes informations s'adresser sans délai à

MORGENTHAU, BRUNO & CO.,
 Agents,
 23, Park Row, New-York

Envois par lettres de change sur les Banques de New-York, lettres enregistrées ou bon sur la poste.

Montréal, 30 Mars, 1875. 38

CARTE.

Côte St. Paul.
 Paroisse de Lachine, P. Q. Avril 1876.
 A. EDWARD H. GOFF, ECR.
 Gérant, etc., Cie. d'Ass. Agricole du Canada,
 20, Rue St. Jacques, Montréal.

Cher Monsieur,
 Permettez-moi de vous remercier de la promptitude avec laquelle vous avez effectué le règlement des pertes que j'ai subies, Samedi, le 3 courant, par l'incendie de ma grange, dans lequel j'ai perdu sept vaches, des volailles, des instruments de culture, et une grande quantité de foin et de grains assurés dans votre compagnie.

Je suis également heureux de vous apprendre que William Stewart qui se trouvait à mon service, et qui a mis le feu à la grange contenant ce que je viens d'indiquer, a été arrêté et est à la suite de recevoir le châtiment qu'il mérite; le Grand Jury de ce District ayant trouvé contre lui un verdict de culpabilité.

C'est avec plaisir que je recommande votre Compagnie d'Assurance aux cultivateurs de la Péninsule et j'invite chaudement mes amis à examiner les avantages spéciaux qu'offre cette Compagnie.

Souhaitant à votre Compagnie tout le succès possible.

J'ai l'honneur d'être, votre respectueux,
 JOSEPH TINNING.
 Montréal, 14 avril 1875. 42

Guérison du Ver Solitaire.

Au Dr. Chas. Worms.
 MONSIEUR,
 Je vous suis très reconnaissant de m'avoir donné et fait connaître la précieuse médecine dont j'ai fait usage, ces jours derniers, contre le ver solitaire qui me rendait très malade.

Depuis très longtemps je souffrais et déprimais à vue d'œil, sans me procurer aucun soulagement des différents remèdes que l'on m'avait conseillés.

Après avoir fait usage d'une seule de vos Poudres je puis certifier que j'ai été débarrassé complètement du Ver Solitaire.

Je vous remercie donc beaucoup, espérant que ce certificat pourra servir au soulagement d'un grand nombre de personnes qui souffrent de la même maladie.

Je suis,
 Monsieur
 Votre très humble serviteur.
 THOMAS DESNOYERS.
 Du Département des Postes, à Montréal.
 Montréal, 15 Fev. 1875.

CARACTERES A VENDRE

DE MAGNIFIQUES

Bourgeois Brevière

Minion et Nonpareille

TOUS NEUFS

Sont à vendre à ce Bureau à 30 et 40 par meilleur marché qu'aux Fonderies.

3 Paires de Casses de musique nonpareil

A VENDRE A CE BUREAU A DES CONDITIONS TRES LIBERALES.

S'adresser à **A. OUMET, ECR.**

Bureau du Franc-Parleur, 22 rue St. Gabriel, Montréal

JNE NOUVELLE BROCHURE.

Les "Etudes sur la réforme chrétienne de l'enseignement" qui ont paru dans le Franc-Parleur, ont été mises en brochures et sont maintenant en vente au bureau de ce journal. Prix: 30 cents.

LIGNE DE CHEMIN DE FER

ENTRE **MONTREAL et BOSTON**

LA LIGNE LA PLUS COURTE EST PAR LA VOIE FERRÉE

Du Vermont Central

ARRANGEMENT D'ÉTÉ COMMENCANT LE 25 MAI 1874.

EXPRESS DU JOUR laissant Montréal à 9.15 h. am., et arrivant à Boston, via Lowell, à 10.00 p.m.
 Train pour Waterloo laissant Montréal à 3.15 p.m.

EXPRESS DE NUIT laissant Montréal à 3.45 p.m., pour Boston, via Lowell, Lawrence ou Fitchburg; pour New York, via Springfield ou Troy, arrivant à Boston à 8.40 a.m., et à New-York à 12.30 p.m.

TRAINS ALLANT AU NORD ET A L'OUEST.

EXPRESS DU JOUR laissant Boston, via Lowell, à 8.30 a.m., Troy à 7.30 a.m., arrivant à Montréal à 9.15 p.m.

EXPRESS DE NUIT laissant Boston à 6.00 p.m., via Lowell et New-York, à 3.00 p.m., via Springfield, arrivant à Montréal à 9.30 a.m.

Des Chars-Dortoirs Pullman font partie des Trains de nuit voyageant entre Montréal et Boston, Montréal et Springfield, et des Chars-Dortoirs Wagner pour le trajet de St. Albans et Troy.

Des Chars-Salons Pullman font partie des Trains Express entre Montréal et Boston.

Pour les conditions de vente des Billets et de Fret, adressez au Bureau du Chemin de Fer Vermont Central, 30 Rue St. Jacques.

J. W. HOBART,
 Surintendant Général.
 n-57

NARCISSE BEAUDRY
 HORLOGER

ORFÈVRE ET BIJOUTIER

44, COTE ST. LAMBERT, MONTREAL.

M. Narcisse Beaudry offre ses remerciements les plus sincères à ceux qui ont bien voulu jusqu'à ce jour lui offrir leur patronage.

Il annonce avec plaisir à ses amis et au public que ses opérations lui ont permis d'augmenter et de varier l'assortiment de ses bijoux et de ses pierres précieuses.

Ses diamants sont de la plus belle eau et de son artistique avec lequel ils sont enchâssés, témoignent hautement de son habileté et de celle de ses ouvriers. Toutes les variétés des pierres précieuses en usage pour les bagues, sont dans ses vitrines où les connaisseurs auront l'avantage de faire leur choix.

M. Beaudry se charge comme par le passé de la confection de toute espèce de bijoux et il en fournit les matériaux et la main-d'œuvre à des prix défiant toute compétition.

Au nombre de ses spécialités, M. Beaudry entend la réparation des ornements d'Église, et il invite tout particulièrement les membres du clergé de cette Province à venir visiter son établissement.

Réparations faites aux montres des membres du clergé à 25 pour cent meilleur marché qu'ailleurs.

Tout article sortant de son atelier est garanti

Café-Antidote Naturel

(Patenté le 5 D'c. 1871)

Manufacturé à Worcester par le **DR. E. D. SAINT CYR**

Ce Café-Antidote est un véritable agent préventif contre les Épidémies épidémiques et les maladies, telles que la Choléra et la Variole, la Fièvre-Jaune, la Fièvre-Tremblante, les différentes affections Typhoïdes malignes, etc., etc.

La propriété la plus importante du Café-Antidote comme agent thérapeutique et préventif est l'influence qu'il exerce sur certains phénomènes de Catarrhe, ceux de fermentation, de putréfaction. Il possède une action neutralisante contre les virus, les miasmes et autres poisons répandus dans l'atmosphère. Il a une influence destructive sur les animaux microscopiques. C'est un puissant antiseptique et préservatif contre l'infection putride qui précède ou la fermentation putride qu'il arrête. Il manifeste cette propriété envers les solides et les humeurs de l'organisme animal, en présence de l'air. Il se combine chimiquement aux matières animales (chair, sang, albumine, etc.), sans altérer sensiblement leurs formes. Il fluidifie les liquides animaux et le sang en particulier. Il empêche l'infection putride en s'opposant à l'insorption des matières putrides et il agit d'une manière directe, instantanée, non-accumulée sur les tissus malades, mais sur les humeurs elles-mêmes. En se combinant chimiquement à ses humeurs, il fait obstacle dans le pommou, à l'action malfaisante de l'air, et détruit le principe putride pour ainsi dire sur place.

Ce Café-Antidote, qui peut avantageusement être employé dans la famille, est un apéritif doux et un résolvant puissant. Il améliore l'appétit, fortifie les organes digestifs, et en harmonisant la lassitude et la mélancolie, il fait du travail un plaisir au lieu d'une peine. C'est un excellent remède pour les frictions de poitrine et d'intestins. Il est d'un grand secours aux personnes souffrant de la dyspepsie, de la constipation, d'obstruction dans les intestins ou de gonflement de sang à la tête. Il rafraîchit et raffine le sang. Son efficacité est reconnue pour la Scrofule, le Catarrhe et le Rhumatisme Chronique, et on peut s'en servir simultanément avec des remèdes populaires, tels que le *Hot-Cure*, etc.

L'effet du Café-Antidote est doux et graduel, et ne nécessite ni diète particulière ni la moindre interruption des occupations habituelles. Comme Préventif et Thérapeutique, un verre à vin deux ou trois fois par jour.

Dr. E. D. Saint Cyr

EN VENTE CHEZ **PAYETTE & FILTEAU**
 250, Rue St. Paul, Montréal.
 Montréal, 8 Janvier 1875.

ANNONCES

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

"LA CITOYENNE"

DU CANADA

(Incorporée par un Acte spécial du Parlement et pleinement autorisée d'après les dispositions de l'Acte de l'Assurance.)

Sous le patronage de **S. G. Mgr. BOURGET, Ev. de Montréal**

BUREAU CENTRAL
 175, RUE ST. JACQUES
 MONTREAL

SIR HUGH ALLAN, Président.

Les personnes désirant assurer leur vie sont priées d'une manière toute spéciale d'examiner l'abord le prospectus de cette

Compagnie Canadienne Populaire

Lequel prospectus peut être obtenu de tous les Agents de la Compagnie et de

EDWARD STARK,
 Gérant du Département de la Vie.
 7 Janv fm-12

O. DEBLOIS

FABRICANT DE

Dalles, Dalleaux,

CORNICHES EN TOLE GALVANISÉE,

COUVERTURES EN ARDOISE,

et autres métaux, etc.

Ouvrages en Plomb, Gaz et Fournaises.

Bureau: 220 Rue St. Laurent,
 Atelier: 270 1/2 Rue St. Charles Borromée
 Montréal, 19 Mai 1875. aa-51

Choisy, 24 nov. 1874.
 Paroisse St. Laurent,
 E. H. Goff, écuier, directeur-gérant.

Société d'Assurance Agricole Canadienne.

Cher Monsieur,

J'ai le plus grand plaisir à reconnaître une célérité avec laquelle vous avez réglé et payé les pertes que j'ai subies par le feu de quelques-unes de mes bâtisses sur ma terre de Choisy, à St. Laurent. Le tout a été terminé trois jours après avis donné de l'accident.

Je ne puis que me féliciter de m'être assuré à une Compagnie aussi recommandable sous tous les rapports.

Veuillez me croire
 Votre etc., etc., etc.,
 J. C. BRUNEAU.

MAGASIN CANADIEN

DE

FERRONNERIES

H. BELIVEAU

IMPORTATEUR DE

FERRONNERIES

ET FABRICANT DE

FERBLANTERIES

A l'enseigne de l'Egoutine et du Cadenas

193 et 195 Rue St. Paul
 MONTREAL

M. H. B. tient toujours un assortiment complet de

HUILE, TEREBENTINE, PEINTURES, MASTIC, VERNIS, VITRES, ETC., ETC.

AUSSI

Poeles de toutes sortes

TELS QUE

POELES DOUBLES, à bois, à un ou deux fourneaux,
 POELES DE CUISINE, à charbon et à bois.

Il pourra toujours disposer de tous les poeles les plus sûrs et les plus économiques, et les plus grande renommée, tant sous le rapport de la commodité, que sous celui de l'économie et de l'économie.

LE MORNING OF GLORY, avec une aménagement définitive sur ceux qui ont été vendus l'an dernier.

L'ORIENTAL, de

Le PROTECTOR GLOBE STOVE

Le MAMMOTH HEATHER,

Le PRINCE ROYAL, sans aucun

le meilleur poêle à Charbon de Cuisine qui soit sur le marché.

Le NEW ERA, Poêle à Charbon à bon marché,

L'EXCELSIOR,

Le PRINCE OF WALES, Poêle double, et un assortiment considérable de Poeles de Cuisine et de Poeles de chambre, spécialement adaptés aux besoins de ce marché.

Le Département de la Fabrication des articles sera l'objet d'une attention spéciale et aura à sa disposition les meilleurs ouvriers. Les articles de commerce mis en vente dans son magasin sont

DE LA MEILLEURE QUALITÉ,

d'une grande variété et présenteront les patrons les plus nouveaux.

Les ordres pour l'envoi ou pour réparations des toits seront promptement exécutés, à des

PRIX EXTREMEMENT MODÉRÉS

Les ordres pourront être envoyés à son magasin,

No. 193 et 195 RUE ST. PAUL;
 MONTREAL.
 1er Novembre, 1875. aa-1er

CONTRE-POISON

LE

DIALOGUE SUR L'EUCARISTIE

Est en Vente

A

CE BUREAU.

Prix de chaque exemplaire 3 cts.

FERRONNERIES

POELES!

FERRONNERIES!!

FERBLANTERIES!!!

CORNICHES ET ORNEMENTS DE RIDEAUX

L. J. A. SURVEYER
 MARCHAND DE

FERRONNERIES

ET FABRICANT DE

FERBLANTERIES

EN GROS ET EN DETAIL

No 254 RUE CRAIG
 ENSEIGNE DU CADENAS D'OR
 MONTREAL.

M. L. J. A. SURVEYER à la plaisir d'annoncer à ses pratiques et au public en général qu'il tiendra toujours, comme par le passé, le meilleur assortiment de Poeles de Cuisine et de passage, un nombre desquels se trouve le meilleur Poêle à Charbon de Passage, dit:

AMERICAN BASE BURNER
 Manufacturé par Turnbull & Cie.

C'est le plus parfait que l'on connaisse.

M. L. J. A. S. attire aussi l'attention sur un grand assortiment de

CORNICHES ET ORNEMENTS DE RIDEAUX.

Dont les patrons défient toute compétition.

Son département de la Ferblanterie ne lui est rien à désirer. Ses ouvriers sont les plus habiles et les matériaux de la meilleure qualité.

On trouvera toujours chez lui le meilleur assortiment de

POELES, FERRONNERIES, FERBLANTERIES, COUVERTURES, COUCHETTES EN FER, Etc., etc., etc.

Rendez visite à

L. J. A. SURVEYER,
 No. 254 Rue Craig
 MONTREAL
 1er Novembre, 1875. aa-1

MAGASIN CANADIEN

DE

FERRONNERIES

H. BELIVEAU

IMPORTATEUR DE

FERRONNERIES

ET FABRICANT DE

FERBLANTERIES

A l'enseigne de l'Egoutine et du Cadenas

193 et 195 Rue St. Paul
 MONTREAL

M. H. B. tient toujours un assortiment complet de

HUILE, TEREBENTINE, PEINTURES, MASTIC, VERNIS, VITRES, ETC., ETC.

AUSSI

Poeles de toutes sortes

TELS QUE

POELES DOUBLES, à bois, à un ou deux fourneaux,
 POELES DE CUISINE, à charbon et à bois.

Il pourra toujours disposer de tous les poeles les plus sûrs et les plus économiques, et les plus grande renommée, tant sous le rapport de la commodité, que sous celui de l'économie et de l'économie.

LE MORNING OF GLORY, avec une aménagement définitive sur ceux qui ont été vendus l'an dernier.

L'ORIENTAL, de

Le PROTECTOR GLOBE STOVE

Le MAMMOTH HEATHER,

Le PRINCE ROYAL, sans aucun

le meilleur poêle à Charbon de Cuisine qui soit sur le marché.

Le NEW ERA, Poêle à Charbon à bon marché,

L'EXCELSIOR,

Le PRINCE OF WALES, Poêle double, et un assortiment considérable de Poeles de Cuisine et de Poeles de chambre, spécialement adaptés aux besoins de ce marché.

Le Département de la Fabrication des articles sera l'objet d'une attention spéciale et aura à sa disposition les meilleurs ouvriers. Les articles de commerce mis en vente dans son magasin sont

DE LA MEILLEURE QUALITÉ,

d'une grande variété et présenteront les patrons les plus nouveaux.

Les ordres pour l'envoi ou pour réparations des toits seront promptement exécutés, à des

PRIX EXTREMEMENT MODÉRÉS

Les ordres pourront être envoyés à son magasin,

No. 193 et 195 RUE ST. PAUL;
 MONTREAL.
 1er Novembre, 1875. aa-1er

MEUBLES DE MENAGE

(fondée en 1854)

449, RUE NOTRE-DAME
 Entre les Rues St. Pierre et McGill
 MONTREAL.

On trouvera dans les vastes entrepôts de cette maison, l'un des assortiments des plus variés et des plus considérables de la Péninsule.

Le sousigné, confiant dans la réputation qu'il a justement acquise dans cette branche de commerce, espère la relever davantage par les services qu'il vient de s'imposer pour faire rivaliser son établissement avec les plus célèbres du Canada.

Sa collection de

MEUBLES EN PALISSANDRE ECT. ETC., ETC.

MEUBLES EN ACAJOU

MEUBLES EN BOIS DE ROSE

MEUBLES EN NOYER NOIR

MEUBLES EN ERABLE PIQUEE

MEUBLES EN ERABLE ONDEE

Est des plus riches, et ne saurait être surpassée pour le fini dans l'exécution et la modicité des prix.

M. C. E. PARISEAU fabrique à ordre toute espèce de Meubles dans les derniers goûts et suivant tous les styles.

Les articles achetés dans son établissement sont livrés à domicile, à bord des bateaux à vapeur et aux gares de Chemin de Fer sans charge extra.

Il attire tout spécialement l'attention des maisons d'éducation, Collèges, Couvents, Maisons religieuses, des Messieurs du Clergé, des professions libérales, etc., sur ses avantages qu'ils pourront trouver comme par le passé, en patronisant son établissement.

Une visite est respectueusement sollicitée.

C. E. PARISEAU
 449, Rue Notre-Dame,
 Entre les Rues St. Pierre et McGill
 MONTREAL
 aa-46

MEUBLES EN PALISSANDRE, Meubles en Noyer Noir, Garnitures de Salon, Garnitures de Salle à Diner, Garnitures de Chambres à Coucher, Etc., Etc., Etc.

Rien de ce qui peut donner à cet Etablissement les avantages dont il est susceptible ne sera négligé, et il espère que le succès passé justifiera le succès à venir de cette Maison si avantageusement connue.

Cette ancienne Maison sollicite de nouveau l'encouragement du public, qu'elle cherchera toujours à satisfaire par le goût et le fini dans le travail et l'exactitude dans l'exécution.

Les Maisons d'Education, Collèges, Couvents et Maisons Religieuses ont l'avantage de trouver dans cet Etablissement, tous les Ameublements dont ils peuvent avoir besoin à des prix modérés. Il en est de même de Messieurs les curés, dont le patronage est respectueusement sollicité. De plus, les articles vendus sont garantis de la qualité et de la nature indiquées à l'acheteur.

Messieurs les Hommes de Profession, Hommes d'affaires, etc., trouveront aussi à cet Etablissement des Ameublements de Bureau, d'Etudes, de Librairie, etc., tels que Bureaux avec Casiers, Tables pour Ecrire, Bibliothèques, Fauteuils en Jone, etc., etc.

UNE VISITE EST RESPECTUEUSEMENT SOLLICITEE.

Adolphe Belanger

MEUBLIER

No 276, Rue Notre-Dame
 MONTREAL.

M. A. BELANGER, tout en remerciant ses pratiques et le public en général, du généreux encouragement qu'il a reçu jusqu'à ce jour, l'informe respectueusement qu'il continuera comme par le passé à tenir un assortiment considérable de meubles, tels que:

Meubles en Palissandre, Meubles en Noyer Noir, Garnitures de Salon, Garnitures de Salle à Diner, Garnitures de Chambres à Coucher, Etc., Etc., Etc.

Rien de ce qui peut donner à cet Etablissement les avantages dont il est susceptible ne sera négligé, et il espère que le succès passé justifiera le succès à venir de cette Maison si avantageusement connue.

Cette ancienne Maison sollicite de nouveau l'encouragement du public, qu'elle cherchera toujours à satisfaire par le goût et le fini dans le travail et l'exactitude dans l'exécution.

Les Maisons d'Education, Collèges, Couvents et Maisons Religieuses ont l'avantage de trouver dans cet Etablissement, tous les Ameublements dont ils peuvent avoir besoin à des prix modérés. Il en est de même de Messieurs les curés, dont le patronage est respectueusement sollicité. De plus, les articles vendus sont garantis de la qualité et de la nature indiquées à l'acheteur.

Messieurs les Hommes de Profession, Hommes d'affaires, etc., trouveront aussi à cet Etablissement des Ameublements de Bureau, d'Etudes, de Librairie, etc., tels que Bureaux avec Casiers, Tables pour Ecrire, Bibliothèques, Fauteuils en Jone, etc., etc.

UNE VISITE EST RESPECTUEUSEMENT SOLLICITEE.

ANNONCES NOUVELLES.

PUBLICATIONS.

"Le Franc-Parleur"

ÉTABLISSEMENT

D'IMPRIMERIE ET DE PUBLICATIONS

THEOLOGIQUES, PHILOSOPHIQUES, ETC., ETC.

Taux d'abonnement au journal:

Canada \$3.00 par année (Payable d'avance)

Etats-Unis (en or) ... \$3.50 " (Payable d'avance)

Par numéro, 3 centims.

L'abonnement sera de six mois ou d'un an.

L'Édition paraît le MARDI et le VENDREDI.

Les frais de poste que les abonnés ont à payer à leurs bureaux de postes respectifs sont de cinq centims par trois mois en Canada, et aux Etats-Unis ces frais de postes sont payable d'avance.

Tarif des annonces:

Pour une annonce ordinaire de Naissance, de Mariage ou de Décès, 50 centims; gratis pour nos abonnés; pourvu que dans les deux cas elle ne contienne pas plus de 15 mots. Informations, avis, etc. publiés dans le corps du journal par la matière contrainte, 2 centims par mot pour chaque insertion; 1 m. de plus pour les nécrologiques. Et pour toute annonce concernant le commerce, 8 centims la ligne pour la première insertion, et 2 centims la ligne pour chaque insertion subséquente.

Les annonces doivent être envoyées avant le Lundi et le Jeudi soir.

Toute annonce envoyée sans mentionner le nombre d'insertions voulu, sera publiée jusqu'à avis contraire.

Une remise libérale est accordée pour des annonces à long terme.

Il ne sera tenu aucun compte des écrits anonymes.

Les manuscrits non insérés sont déduits.

BUREAU DU "FRANC-PARLEUR"
 22, Rue St. Gabriel, Montréal.

On exécute à ce bureau les impressions de toutes sortes en Français et en Anglais, tels que

PLACARDS, FACTUMS, LIVRES, CIRCULAIRES, CARTES DE VISITES, ETC., ETC.

A UN PRIX EXTREMEMENT REDUIT.

Les Lettres Funéraires reçoivent toute notre attention et la plus grande ponctualité, au plus bas prix.

PUBLICATIONS:

Toute personne qui aimera à se procurer les pamphlets traitant les questions théologiques et universitaires à l'ordre du jour, trouveront à ce bureau les publications suivantes:

Collection complète de la Comédie Infernale (en cinq livraisons, 50c chaque)... \$2.50

Dialogue sur une Question Importante... 15

Premier Fascicule des Pièces Justificatives de la Comédie Infernale, (mémoire de J. B. Charles Bédard, prêtre)... 40

Second Fascicule de la Comédie Infernale, (mémoire de Mgr. J. N. Provancher, Ev. de Jullopolis)... 10

Troisième Fascicule de la Comédie Infernale, (mémoire de Messire J. Marcoux)... 15

FORETTI VESCOVILLI, extrait des Mandements, Lettres Pastorales, etc., de Mgr. de Montréal (vendu au profit de la construction de la Cathédrale de Montréal) ... 1.00

Réponses au Premier Factum de l'Université-Laval ... 15

Réponses au Second Factum de l'Université-Laval ... 10

Les Quatre Lettres ... 10

Une Conversation (suivant suite aux Quatre Lettres) ... 10

La Télégraphie Saécrae ... 10

Le Grand-Vicaire Raymond et le Libéralisme-Catholique ... 10

Il y a du Libéralisme en Canada ... 10

Quelques Considérations sur les Réponses de quelques Théologiens de Québec aux questions proposées par Mgr. de Montréal et Mgr. de Rimouski, etc., etc. ... 30

Vie de Mgr. J. R. Paré, archevêque, etc., etc. de la paroisse de St. Jacques le majeur ... 20

Annales Religieuses et Historiques de la paroisse de St. Jacques le majeur ... 35

Index Analytique des Décisions Judiciaires rapportées de 1861 à 1871, etc., broché ... 3.00

broché ... 4.00

Du Modernisme ou de la Fausse Modernisation ... 25

Le Rev. P. Jacques Marquette, S. J., notes de voyage à l'occasion du Mississipi, Lettres d'une Papise ... 10

Le Don Québécois monténégrin sur sa Rosinante ou M. Dessaulles et La Grande Guerre Ecclésiastique ... 40

Lettres à un Député ... 25

La Réforme Chrétienne des études classiques ... 30

Le Contre-Polish chinois. Livraison ... 0.05

Le Chiniquy d'autrefois ... 0.05

(Frais de poste non compris)

REMARQUES

Les correspondants sont priés de n'écrire que pour apprendre au public des choses intéressantes et utiles. Dans aucun cas ils ne sont dispensés de faire connaître leur nom, au moins aux rédacteurs.

Les manuscrits déposés ne sont point rendus. Les journaux qui seront échangés, ainsi que toutes communications se rapportant à la rédaction et à l'administration du Journal, devront être adressés, franc de port, à M. ADOLPHE OUMET, bureau du "Franc-Parleur", No 22, Rue St. Gabriel, Montréal.

Toute personne qui nous fournira cinq abonnements, aura droit à la réception gratis du Franc-Parleur, pendant un an.

LE FRANC-PARLEUR
 22, Rue St. Gabriel, Montréal.



MEUBLES EN PALISSANDRE, Meubles en Noyer Noir, Garnitures de Salon, Garnitures de Salle à Diner, Garnitures de Chambres à Coucher, Etc., Etc., Etc.

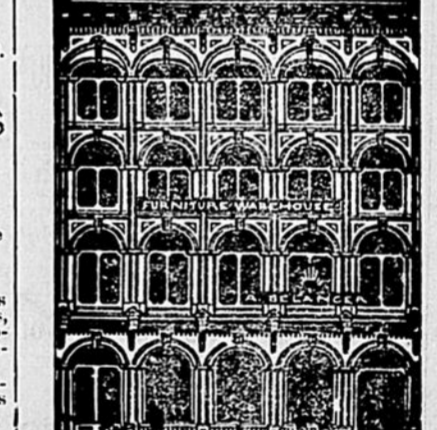
Rien de ce qui peut donner à cet Etablissement les avantages dont il est susceptible ne sera négligé, et il espère que le succès passé justifiera le succès à venir de cette Maison si avantageusement connue.

Cette ancienne Maison sollicite de nouveau l'encouragement du public, qu'elle cherchera toujours à satisfaire par le goût et le fini dans le travail et l'exactitude dans l'exécution.

Les Maisons d'Education, Collèges, Couvents et Maisons Religieuses ont l'avantage de trouver dans cet Etablissement, tous les Ameublements dont ils peuvent avoir besoin à des prix modérés. Il en est de même de Messieurs les curés, dont le patronage est respectueusement sollicité. De plus, les articles vendus sont garantis de la qualité et de la nature indiquées à l'acheteur.

Messieurs les Hommes de Profession, Hommes d'affaires, etc., trouveront aussi à cet Etablissement des Ameublements de Bureau, d'Etudes, de Librairie, etc., tels que Bureaux avec Casiers, Tables pour Ecrire, Bibliothèques, Fauteuils en Jone, etc., etc.

UNE VISITE EST RESPECTUEUSEMENT SOLLICITEE.



MEUBLES EN PALISSANDRE, Meubles en Noyer Noir, Garnitures de Salon, Garnitures de Salle à Diner, Garnitures de Chambres à Coucher, Etc., Etc., Etc.

Rien de ce qui peut donner à cet Etablissement les avantages dont il est susceptible ne sera négligé, et il espère que le succès passé justifiera le succès à venir de cette Maison si avantageusement connue.

Cette ancienne Maison sollicite de nouveau l'encouragement du public, qu'elle cherchera toujours à satisfaire par le goût et le fini dans le travail et l'exactitude dans l'exécution.

Les Maisons d'Education, Collèges, Couvents et Maisons Religieuses ont l'avantage de trouver dans cet Etablissement, tous les Ameublements dont ils peuvent avoir besoin à des prix modérés. Il en est de même de Messieurs les curés, dont le patronage est respectueusement sollicité. De plus, les articles vendus sont garantis de la qualité et de la nature indiquées à l'acheteur.

Messieurs les Hommes de Profession, Hommes d'affaires, etc., trouveront aussi à cet Etablissement des Ameublements de Bureau, d'Etudes, de Librairie, etc., tels que Bureaux avec Casiers, Tables pour Ecrire, Bibliothèques, Fauteuils en Jone, etc., etc.

UNE VISITE EST RESPECTUEUSEMENT SOLLICITEE.